



# Assemblée générale

Distr. limitée  
11 septembre 2020  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quatorzième session

Points 14 et 120 de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes**

**Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies**

**Angola, Antigua-et-Barbuda, Bélarus, Belize, Burundi, Cambodge, Cuba, Dominique, Fédération de Russie, Grenade, Iran (République islamique d'), Myanmar, Nicaragua, République arabe syrienne, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Soudan, Suriname, Venezuela (République bolivarienne du) et Zimbabwe : amendement au projet de résolution [A/74/L.92](#)**

### **Action globale et coordonnée face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)**

*Remplacer* le paragraphe 20 par le texte suivant :

*Demande instamment* aux États de s'abstenir d'adopter et d'appliquer des mesures économiques, financières ou commerciales unilatérales dérogeant au droit international ou à la Charte des Nations Unies et qui font obstacle à la pleine réalisation du développement économique et social, en particulier dans les pays en développement ;

